Fonction publique : sans dégel du point, aucune réponse à la hauteur de la colère des agents publics !

Le Premier ministre a été contraint de recevoir les huit organisations syndicales représentatives de la fonction publique, ce vendredi 13 novembre.

L'urgence salariale est au cœur de la colère des agents et agentes publics et de leur mobilisation massive les 29 septembre et 5 novembre dernier. Ils et elles attendent des réponses immédiates pour leur pouvoir d'achat : les agents publics ont perdu + de 16% de pouvoir d'achat depuis 2017 ! Avec la hausse du SMIC annoncée pour décembre, ce sont plus d'un million d'agent·es dont le traitement indiciaire sera sous le SMIC !

Les mesures annoncées par le gouvernement sont très largement insuffisantes : les mesures spécifiques sur les bas de grille n'apporteront pas de pouvoir d'achat en plus, laisseront encore 600 000 agents publics sous le SMIC et tasseront encore plus les grilles. En refusant de dégeler la valeur du point d'indice, le gouvernement laisse sans réponse structurelle l'urgence salariale, le tassement des carrières et la crise d'attractivité de la Fonction publique.

L'urgence est, entre autres, à la revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation. L'urgence est à la refonte des grilles indiciaires pour garantir à toutes et à tous des déroulements de carrière. L'urgence est à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. L'urgence est à l'abrogation du jour de carence et du rétablissement de l'indemnisation à 100% des arrêts maladie.

Nos organisations syndicales exigent que ces revendications trouvent une traduction concrète dans les projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale qui doivent être profondément revus.

Dans un tel contexte, nous appelons les agents de la fonction publique à faire du mardi 17 novembre prochain une nouvelle et puissante journée de grève et de manifestations dans les trois versants de la fonction publique.

Déterminées, nos organisations entendent, dans l'unité la plus large, obtenir des réponses aux légitimes revendications des agents publics, fonctionnaires comme contractuel·les.

Paris, le 13 novembre 2026